



Divorce et creation d'entreprise

Par **grand38**, le **08/06/2010 à 14:01**

Bonjour,

Je souhaite dans les prochains mois ouvrir une boutique. Je suis mariée sous le régime de la communauté.

cela fait plusieurs années que je songe à me séparer de mon mari ; il me devient de plus en plus difficile de rester avec lui. Nous avons déjà parlé de séparation en fin d'année passée, et il a refusé net..

Je tiens à noter que nous avons 2 enfants (13 et 16 ans) et une maison (dont nous sommes propriétaires)

Comment puis-je faire pour faire en sorte que si j'ouvre la boutique et que je me sépare après, il n'ait pas la possibilité de me demander sa part de celle ci?

existe t il un texte de loi, une possibilité quelconque pour qu'il n'ait pas à revendiquer une part de ma boutique en cas de divorce.

Je précise qu'il n'est pas d'accord pour que je la monte, je créerai celle ci personnellement.

Merci pour votre aide